

ORGANISATION ET CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

En master 1, le tronc commun du master d'Études européennes et internationale de l'IEE recouvre trois types de compétences :

1. Le bloc des langues, sociétés, cultures et économies étrangères.

S'agissant d'un institut d'études européennes, la question de la maîtrise des langues étrangères est un atout professionnalisant décisif pour nos étudiants. Dans cette perspective, nous assurons en interne des enseignements spécialisés de langue (arts et culture, actualité internationale, connaissance et histoire des sociétés étrangères) en anglais, en espagnol et en allemand, et ce en accord avec l'UFR de langues de Paris 8.

En ce qui concerne d'autres langues - allemand, italien, russe, portugais, arabe, chinois - les enseignements sont assurés par l'UFR de langues de Paris 8.

Enfin, nous avons un accord avec l'Université de Paris IV pour l'enseignement des langues nordiques et avec l'INALCO pour toutes les autres langues : les étudiants de l'IEE qui suivent ces cours ne doivent pas payer de double inscription.

Ces enseignements représentent 120 heures sur le total des heures du master 1, soit 12 ECTS.

2. La pré-professionnalisation et le stage

Le souci constant des responsables du master est de donner aux étudiants une véritable approche du monde professionnel.

En M1, les étudiants participent à des parcours spectateurs et à des actions tutorées au sein de structures partenaires (par exemple, Théâtre Gérard Philippe, Espace 1789, Jeu de Paume, Cinéma du Réel, Festival de Saint-Denis, Pass culture...).

En M2, les étudiants travaillent en groupe tout au long de l'année sur un montage de projet culturel avec l'objectif de le réaliser concrètement.

Par ailleurs, des conseils sur la rédaction du CV, sur la façon d'aborder les entreprises, les institutions et les organisations professionnelles sont mis en œuvre avec l'appui de professionnels étroitement associés au diplôme (PAST et/ou spécialistes d'un domaine).

En M1, comme en M2, les étudiants peuvent faire un stage : facultatif en M1, le stage (d'au moins 4 mois) est obligatoire en M2.

3. La méthodologie du mémoire

La rédaction du mémoire de M1 est étroitement liée à l'approche de l'entreprise ou de l'institution impliquée par le thème de travail des étudiants. De la sorte, le mémoire de M1 permet l'analyse d'une thématique du monde professionnel, tout en souscrivant aux méthodes des sciences sociales et des sciences de gestion.

En outre, le diplôme offre deux socles communs de compétences

1. La connaissance du contexte européen et international

Tous les parcours contiennent une UE de « Contexte et processus européens et internationaux » dans les deux années du master : 2 UE de deux EC chacun en M1, 1 UE de deux EC en M2 au minimum. Cette transversalité est essentielle pour le master d'Études européennes et internationales dont les étudiants sont titulaires. Quel que soit leur parcours, tous les étudiants de l'IEE maîtrisent ainsi des connaissances théoriques et pratiques spécialisées sur l'Europe ainsi qu'une approche critique sur les institutions européennes et internationales, tout en se familiarisant avec le montage de dossiers européens.

2. Le projet tutoré

Un autre aspect du socle commun de compétences est le projet tutoré ou « Environnement, acteurs et pratiques » du domaine étudié. Dans tous les parcours, ces enseignements se développent suivant la même logique.

Consistant à offrir à nos étudiants le maximum de savoirs et d'opportunités professionnalisants, le projet tutoré permet de se familiariser avec les enjeux et problématiques du monde professionnel, avec ses praticiens et ses décideurs. Les PAST – professionnels associés – sont particulièrement sollicités pour cet exercice qui permet d'articuler les savoirs théoriques et les expériences pratiques dans chaque domaine considéré, notamment à travers les cycles de conférences professionnelles.

1^{ère} année de master (M1) - Tronc commun (150h - 23 ECTS)

Unités d'Enseignement	Éléments Constitutifs	ECTS
UE Langues, sociétés, cultures, économies étrangères I	1 EC au choix : - Langue A : cours spécialisés IEE, anglais, espagnol - Langue A : allemand, italien, russe, arabe, chinois, portugais, etc - Cours spécialisé en anglais : Les arts visuels contemporains : acteurs, institutions, marché	3
	1 EC au choix : - Langue B : cours spécialisés IEE, anglais, espagnol - Langue B : allemand, italien, russe, arabe, chinois, portugais, etc	3

UE Langues, sociétés, cultures, économies étrangères II	1 EC au choix : - Langue A : cours spécialisés IEE, anglais, espagnol - Langue A : allemand, italien, russe, arabe, chinois, portugais, etc	3
	1 EC au choix : - Langue B : cours spécialisés IEE, anglais, espagnol - Langue B : allemand, italien, russe, arabe, chinois, portugais, etc	3
UE Mémoire / Pré-professionnalisation	Méthodologie du mémoire	2
	Mémoire	9
	Pré-professionnalisation (partenariats et actions tutorées)	

Enseignements spécialisés parcours *Politiques et Gestion de la culture en Europe* (270h - 37 ECTS)

Unités d'Enseignement	Eléments Constitutifs	ECTS
UE Contexte et processus européens et internationaux I	Politiques et institutions culturelles en Europe	4
	1 EC au choix : - Histoire des arts visuels dans l'Europe moderne et contemporaine - Sociologie de la mode et du luxe - Introduction à l'économie du cinéma - Les grandes étapes de la construction européenne	4
UE Projet tutoré I	Introduction au droit de la culture	4
	Méthodes d'enquête des sciences sociales	4
	Approche de l'entreprise culturelle	4
	1 EC au choix : - Stage - Projet personnel	1
UE Contexte et processus européens et internationaux II	Séminaire Arts et culture : européanisation, internationalisation, mondialisation	4
	2 EC au choix : - Europe et cinéma - Sociologie de la culture et des pratiques culturelles - Organisations et coopérations culturelles multilatérales face aux enjeux des mondialisations - Courants littéraires et intellectuels dans l'Europe contemporaine - La construction européenne : grands dossiers	4
UE Projet tutoré II : Environnement, acteurs et pratiques de la culture	Politiques et institutions culturelles de la France	4
	Droit de la culture Initiation à la gestion comptable des entreprises culturelles	4

2^{nde} année de master (M2) - Tronc commun (90h - 18 ECTS)

Unités d'Enseignement	Eléments Constitutifs	ECTS
UE Langues, sociétés, cultures, économies étrangères III	1 EC au choix : - Langue A : cours spécialisés IEE, anglais, espagnol - Langue A : allemand, italien, russe, arabe, chinois, portugais, etc - Cours spécialisé en anglais : Les arts visuels contemporains : acteurs, institutions, marché	3
	1 EC au choix : - Langue B : cours spécialisés IEE, anglais, espagnol - Langue B : allemand, italien, russe, arabe, chinois, portugais, etc	3
UE Pré-professionnalisation, stage et dossier (voie professionnelle)	Stage (de 4 à 6 mois)	8
	Pré professionnalisation (montage de projet culturel) Méthodologie (rédaction dossier montage de projet culturel, rapport de stage)	4

Enseignements spécialisés parcours *Politiques et gestion de la culture en Europe* (325h - 42 ECTS)

Unités d'Enseignement	Éléments Constitutifs	ECTS
UE Contextes et processus européens et internationaux I	L'Europe de la culture : politiques et stratégies	4
	<i>1 EC au choix :</i> - Politiques et institutions culturelles en Europe <i>(si accès direct en M2 et pas de pré-acquis études européennes)</i> - Les grandes étapes de la construction européenne - Projet culturel et développement urbain en Europe - Histoire des arts visuels dans l'Europe moderne et contemporaine - Les acteurs non étatiques dans les relations internationales	4
UE Projet tutoré I	La création artistique et son environnement	4
	Conception et communication du projet culturel	4
	Projet artistique et culturel I : montage pratique	4
UE Contexte et processus européens et internationaux II	<i>1 EC au choix :</i> - Organisations et coopérations culturelles multilatérales face aux enjeux des mondialisations - La construction européenne : grands dossiers - Sociologie de la culture et pratiques culturelles - Europe et cinéma - Économie de la culture	4
	EC libre	4
UE Projet tutoré II	<i>4 EC obligatoires (voie professionnelle)</i> - Projet artistique et culturel II - Gestion des entreprises culturelles - Ressources humaines et droit de la culture - Les industries culturelles : production et environnement	14
	<i>3 EC obligatoires (voie recherche)</i> - Les industries culturelles : gestion, production, communication - Courants littéraires et intellectuels dans l'Europe contemporaine - Méthodologie du mémoire	